Document généré le 12 août 2025 17:56

Cahiers de la recherche en éducation

Quelques effets et facteurs liés au développement de la recherche en partenariat en éducation

Carol Landry, Marta Anadón et Brigitte Gagnon

Volume 6, numéro 2, 1999

La collaboration et le partenariat dans la recherche en éducation

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1017007ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1017007ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

ISSN

1195-5732 (imprimé)
2371-4999 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Landry, C., Anadón, M. & Gagnon, B. (1999). Quelques effets et facteurs liés au développement de la recherche en partenariat en éducation. *Cahiers de la recherche en éducation*, *6*(2), 257–282. https://doi.org/10.7202/1017007ar

Résumé de l'article

Cet article présente une appréciation générale de la recherche effectuée en partenariat, une lecture qui permettra de connaître non seulement les motifs à la base de l'engagement des acteurs mais aussi de voir quel est l'impact de ce type de recherche sur l'Université et les partenaires. Nous analyserons les liens entre les motifs qui incitent les répondants universitaires et les partenaires externes à réaliser des recherches en partenariat ; les avantages et les inconvénients qui découlent de l'expérience vécue ; les conditions de réalisation qui ont favorisé, ou qui y ont nui, la réalisation de l'activité, et enfin les changements, sous forme de critique, de souhaits et de recommandations que les acteurs aimeraient voir appliquer à ce type de recherche. Ces synthèses visent à faire émerger les liens entre le discours des sujets et les discours institutionnels qui semblent vouloir influencer les collaborations entre les universités et les milieux.

Tous droits réservés © Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Cahiers de la recherche en éducation, vol. 6, n° 2, 1999 p. 257 à 282

CRÉ

Quelques effets et facteurs liés au développement de la recherche en partenariat en éducation

Carol **Landry**
Université du Québec à Rimouski
Marta **Anadón**
Université du Québec à Chicoutimi
Brigitte **Gagnon**
Université du Québec à Rimouski

Résumé – Cet article présente une appréciation générale de la recherche effectuée en partenariat, une lecture qui permettra de connaître non seulement les motifs à la base de l'engagement des acteurs mais aussi de voir quel est l'impact de ce type de recherche sur l'Université et les partenaires. Nous analyserons les liens entre les motifs qui incitent les répondants universitaires et les partenaires externes à réaliser des recherches en partenariat; les avantages et les inconvénients qui découlent de l'expérience vécue; les conditions de réalisation qui ont favorisé, ou qui y ont nui, la réalisation de l'activité, et enfin les changements, sous forme de critique, de souhaits et de recommandations que les acteurs aimeraient voir appliquer à ce type de recherche. Ces synthèses visent à faire émerger les liens entre le discours des sujets et les discours institutionnels qui semblent vouloir influencer les collaborations entre les universités et les milieux.

Introduction

Au cours de la dernière décennie, l'école comme institution sociale a été particulièrement sollicitée et pressée de répondre à de nouveaux défis et enjeux. Ces nouvelles demandes sociales relatives à l'éducation touchent en premier lieu les enseignants et leur formation. En effet, dans plusieurs pays européens et de l'Amérique du Nord, la formation des maîtres fait l'objet de nombreuses discussions, et c'est sous le signe du professionnalisme et du partenariat que les réformes s'engagent (Goodlad, 1994; Lessard, Perron et Bélanger, 1993). Au Québec comme dans le reste du Canada et aux États-Unis, on décèle un mouvement récent de rapprochement entre la formation des maîtres, ceux qui y œuvrent dans les universités et les divers milieux de pratique professionnelle en éducation. Dans la réforme de la formation des maîtres comme dans d'autres secteurs, notamment en formation continue et en formation professionnelle, les notions de collaboration et de partenariat viennent qualifier les relations entre ces acteurs pour qu'ils travaillent de plus en plus à la réalisation d'activités communes (Osguthorpe, Harris, R.-C., Harris, F.-M. et Black, 1995; Landry et Serre, 1994; Mérini, 1999; Zay, 1994).

Dans ce contexte, une équipe de professeurs[1] a collaboré, de 1995 à 1998, à une recherche menée auprès de leurs collègues des départements des sciences de l'éducation de l'Université du Québec[2]. Ils cherchaient à connaître et à comprendre la nature, le sens, les effets et les enjeux des activités de formations et de recherche menées en partenariats[3] entre les professeurs des sciences de l'éducation et les intervenants des milieux de pratique professionnelle.

La connaissance de ce phénomène social qu'est le partenariat, plus spécifiquement celui qui se rapporte au domaine de l'éducation, a d'abord nécessité de bien cerner le contexte et les discours qui s'élaborent afin de mieux comprendre

1 Équipe de recherche du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les relations éducation-milieu (GRIREM): Carol Landry, responsable (UQAR); cochercheurs: Marta Anadón (UQAC), André Dolbec (UQAH), Lorraine Savoie-Zajc (UQAH). Équipe subventionnée par le Fonds de développement et d'avancement de la recherche du réseau de l'Université du Québec.

2 Dans les établissements de six constituantes de l'Université du Québec: Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Chicoutimi (UQAC), Hull (UQAH), Montréal (UQAM), Rimouski (UQAR) et Trois-Rivières (UQTR).

3 Dans ce ce texte, nous utilisons de façon indifférenciée les notions de collaboration et de partenariat comme le font d'ailleurs les chercheurs et partenaires interrogés dans cette recherche; cependant, nous croyons que ces notions sont différentes et par ailleurs avançons que le partenariat est une forme de collaboration (Landry, 1994).

les conditions du développement des activités de formation et de recherche en partenariat en éducation. Ce travail de mise à jour des orientations et des politiques a exigé la constitution d'un corpus composé de textes officiels élaborés par l'Université du Québec, les organismes subventionnaires et le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Ces instances ont été choisies, parce que leurs discours orientent les activités en partenariat en éducation (Anadón, 1997; Landry, Anadón et Savoie-Zajc, 1996).

Le point de vue des organismes subventionnaires, par exemple, pose clairement le sens accordé au partenariat. Une logique de type «méritocratique», fondée sur l'accord des volontés collectives, anime tout le discours et les principes qui structurent la recherche: compétitivité sur la scène nationale et internationale, masses critiques de chercheurs et pôles d'excellence, multidisciplinarité, nouvelles manières de résoudre des problèmes complexes. Aussi, nous entendons parler de projets de recherche orientés autour de priorités sociales, d'activités de recherche d'intérêt commun et de recherches liées à des préoccupations nationales.

De même, dans les documents d'orientation et les politiques institutionnelles de l'Université du Québec (UQ), le partenariat représente un défi d'envergure à relever à l'échelle régionale, nationale et internationale. Pour chacun des établissements à vocation générale du réseau, cela signifie d'abord la concertation et le renforcement des collaborations interconstituantes, le développement de secteur en émergence et le positionnement dans les réseaux d'excellence, ensuite, un partenariat avec des organismes et des entreprises du milieu immédiat et, enfin, la coopération et le développement international. Les partenaires identifiés, ceux dont on parle le plus souvent dans les discours et ceux qu'on cite à titre d'exemples, sont avant tout des institutions et des entreprises d'envergure. C'est avec eux qu'on veut former des alliances stratégiques. On s'attend ici à ce que les recherches en partenariat produisent des retombées économiques, du développement technologique, social et culturel à grande échelle pour une plus grande reconnaissance de l'établissement d'appartenance (Anadón, L'Hostie, Vachon, 1997; Anadón et Landry, 1996).

Il y a donc un type de collaboration qui se construit autour de ces grandes orientations de programmes ou de projets de recherche subventionnée. Toutefois, on ne trouve nulle part dans ces discours une mention des partenariats avec les organismes publics ou privés voués aux problématiques qui préoccupent les professeurs chercheurs en sciences de l'éducation. De plus, la marge de manœuvre

des sciences de l'éducation se rétrécit, car force est de constater que l'éducation, qui relève de la compétence exclusive des provinces, n'est pas considérée comme un domaine de recherche prioritaire (national) au niveau fédéral. L'analyse des discours des organismes subventionnaires, tout comme ceux de l'Université du Québec, nous amène donc à penser que la recherche en éducation, comme d'ailleurs dans tous les autres domaines, est surtout subordonnée aux demandes du secteur des entreprises de production et de services.

Cette vision projetée par les instances décisionnelles d'un « macropartenariat interinstitutionnel » n'est pas tellement différente des motifs évoqués par les entreprises du secteur privé qui utilisent le partenariat comme stratégie pour mieux en concurrencer d'autres dans un contexte de mondialisation des marchés (Knight, 1987 ; Lloyd, 1992). Mais, cette vision néolibérale du partenariat s'éloigne quelque peu de la conception, des motifs et des avantages d'un « micropartenariat interindividuel » tel que l'invoquent les professeurs chercheurs en sciences de l'éducation, plus soucieux d'éclairer et d'améliorer les pratiques professionnelles en privilégiant des rapports interpersonnels.

C'est dans ce cadre général que les professeurs ayant répondu à notre questionnaire d'enquête interrogent la survalorisation de la recherche orientée par les organismes subventionnaires au détriment de la recherche en partenariat telle qu'ils la conçoivent, c'est-à-dire en étroite collaboration avec les différents intervenants qui œuvrent dans le secteur de l'éducation. C'est aussi dans ce cadre général qu'ils revendiquent la valorisation et la reconnaissance de la recherche en partenariat avec les collaborateurs de leur environnement immédiat.

1. Objet de la recherche

Nous avons expédié à tous les professeurs des départements des sciences de l'éducation, des six constituantes de l'Université du Québec, un premier questionnaire qui visait à répertorier les personnes impliquées dans des activités de recherche ou de formation en partenariat. Sur 265 professeurs, 48 (18,1 %) ont répondu à ce questionnaire. Parmi eux, 35 ont réalisé une ou plusieurs recherches en partenariat. Les données recueillies renseignent sur quelques caractéristiques générales de ce type d'activité. Sur ce nombre, 21 (60 %) ont accepté de répondre à un deuxième questionnaire plus élaboré et visant à fournir une description détaillée d'une recherche significative en cours ou réalisée depuis trois ans en partenariat. Ils devaient identifier un ou deux partenaires ou collaborateurs.

L'information présentée ici concerne ces 21 professeurs universitaires et 14 partenaires externes qui ont eux aussi répondu au deuxième questionnaire. Tous ont participé à des activités de recherche en partenariat. Ensemble, ils forment le corpus des répondants. Leur répartition sur le territoire de l'UQ est la suivante : 4 projets de recherche à l'UQAC, 7 projets à l'UQAM (incluant 4 au CIRADE), 2 projets à l'UQAH, 2 projets à l'UQTR et, finalement, 6 projets à l'UQAR. Les partenaires externes qui ont pris part à ces recherches proviennent principalement des commissions scolaires et des écoles des niveaux primaire et secondaire (75%) ; on compte aussi quelques représentants d'organismes reliés à la santé et aux services sociaux (18%) ainsi que d'entreprises privées (7%) (Rousseau, Landry et Gagnon, 1997). Il faut comprendre que les professeurs des départements des sciences de l'éducation s'investissent aussi dans des programmes de formation et dans des activités de recherche qui débordent la mission première de formation des maîtres.

Les critères choisis par les répondants pour décrire la dimension «partenariat» de leurs activités ont été soumis à l'analyse de contenu selon une approche inductive, c'est-à-dire sans la présence de catégories d'analyses préalables. Des lectures nombreuses ont servi à dégager le sens des discours afin de permettre une catégorisation et une appréciation (en pourcentage) de leur importance. Les réponses, organisées en fonction des catégories émergentes, permettent de reconstruire le discours des sujets et de comparer les positions de ces différents acteurs de la recherche en partenariat.

2. La nature des activités de recherche en partenariat

Les activités de recherche en partenariat sont diversifiées et polymorphes mais elles peuvent se caractériser par des aspects interorganisationnels et interindividuels, des motifs qui animent les participants, des avantages et des inconvénients spécifiques.

Les titres et objectifs des 21 projets étudiés touchent plusieurs thèmes de recherche qu'on peut répartir en cinq catégories : élaboration et développement, expérimentation et évaluation, étude de cas, identification et analyse de besoins et, enfin, application. Quelques projets bénéficient d'un financement des organismes subventionnaires alors que d'autres sont des commandites de recherche. La très grande majorité des chercheurs universitaires estiment être engagés dans un partenariat de type interorganisationnel alors que quelques-uns seulement

jugent que leur projet est de type interindividuel. De même, plus de la moitié des partenaires externes se disent engagés dans un partenariat de type interorganisationnel. Au premier abord, c'est donc la relation entre les organisations qui semble primer. Or, en questionnant les répondants sur différents aspects de la recherche en partenariat, nous avons constaté que la dimension de l'organisation est secondaire et qu'il s'agit avant tout de collaborations interindividuelles. Par ailleurs, nous savons que 81 % des répondants universitaires et 79 % des partenaires externes étaient déjà en relation avant que ne débute le projet, ce qui nous permet d'affirmer que pour la majorité des répondants une démarche individuelle est à la source des premiers contacts entre les partenaires.

Par ailleurs, l'analyse des propos des professeurs en sciences de l'éducation de l'Université du Québec, qui disent avoir réalisé des activités de recherche en partenariat, renvoie à des référents assez différents que ceux évoqués par les discours institutionnels. Pour les professeurs chercheurs, le partenariat apparaît plus immédiat, plus local. La démarche se vit d'abord avec des établissements (écoles, centres de réadaptation, etc.) ou des individus (enseignants, directeurs, intervenants). Ainsi, le partenariat interindividuel domine sur le partenariat de type interorganisationnel. L'effort de recherche part de problématiques concrètes liées aux expériences et aux problèmes que vivent les acteurs du terrain ; on cherche à résoudre des problèmes du quotidien, à mieux comprendre, à améliorer ou à changer des pratiques professionnelles avec et pour les acteurs concrets et spécifiques : les intervenants en éducation.

Cependant, il semble se dessiner moins d'écarts et beaucoup plus d'intégration entre les acteurs universitaires et ceux du milieu scolaire dans les recherches collaboratives qui se déroulent, notamment, dans des écoles recherche. C'est le cas de trois projets menés par les chercheurs du CIRADE[4]. Dans ces cas «types», des protocoles d'entente sont signés entre les autorités des commissions scolaires, des écoles et de l'université. Ces protocoles confirment le caractère particulier de ces écoles en raison de l'intégration des activités de recherche au projet éducatif de l'école (Pallascio, 1994). Mais, dans l'ensemble, il apparaît que la recherche collaborative réalisée en partenariat entre des professeurs chercheurs en sciences de l'éducation et des milieux de pratique professionnelle est encore peu développée et valorisée dans les constituantes de l'Université du Québec.

4 Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation de l'UQAM (voir le texte de Pallascio, dans ce numéro.).

2.1 Motifs à la base de l'engagement des répondants

Les réponses que les acteurs interrogés ont élaborées autour des questions se rapportant à une appréciation générale des activités réalisées en partenariat ont été organisées en catégories qui permettent de rendre compte de la diversité exprimée tout en respectant les nuances que les sujets ont apportées. Chaque catégorie des motifs qui incitent les acteurs à établir des rapports partenariaux représente approximativement un tiers des réponses.

Chez les répondants universitaires, le fait que les recherches en partenariat permettent d'établir un rapport théorie-pratique constitue la première catégorie de motifs évoqués par les sujets. Les retombées concrètes et immédiates de ce type de recherche pour le milieu forment la deuxième catégorie; la troisième fait référence au financement, car la recherche en partenariat nécessite un nouveau financement, celui qui doit venir du milieu dans un contexte de restrictions budgétaires. D'autres répondants universitaires soulignent comme motif la responsabilité sociale du professeur universitaire elle représente, selon eux, une composante de la tâche. Enfin, quelques-uns voient dans les caractéristiques du milieu une incitation pour la recherche en partenariat, car le milieu se présente comme «un laboratoire extraordinaire pour la recherche» et «permet de définir des problématiques pertinentes». D'autres motifs individuellement identifiés font référence à la nécessité de répondre aux exigences des organismes subventionnaires, de faire de la concertation pour tirer profit de la force de chacun, de faciliter la recherche de terrain et d'avoir le sentiment d'être pertinent. Toutes ces catégories ont été identifiées comme très importantes pour l'engagement. Les répondants universitaires considèrent, en somme, que la recherche en partenariat est «l'actualisation de ces motifs» et que ceux-ci occupent une place prépondérante dans l'option de recherche qu'ils ont choisie.

Chez les partenaires externes, les motifs sont différents. Ainsi, les personnes du milieu révèlent des motifs regroupés en quatre catégories : l'opportunité d'accroître ses compétences en recherche, l'aide pour résoudre des problèmes concrets, la possibilité d'avoir accès à l'information, la possibilité d'avoir accès à des ressources habilitées à la recherche et à la réflexion. C'est la reconnaissance des compétences universitaires (rigueur, méthode, capacité d'analyse critique), qui constitue en fait le motif principal à la réalisation de projets de recherche avec l'université. Les partenaires se donnent une crédibilité, valident leurs projets et actualisent leurs connaissances. De même, en collaborant avec des universitaires,

ils cherchent à améliorer et à amorcer des changements dans les pratiques d'enseignement et à développer leurs services. En outre, nous constatons que quelques motifs individuels à la base de leur engagement renvoient au besoin d'être stimulés, d'être appuyés pour briser l'isolement, de pouvoir partager et augmenter leurs possibilités professionnelles.

Il ressort que la nécessité de chercher de nouvelles sources de financement dans une conjoncture de restrictions budgétaires et la responsabilité du professeur d'université de retourner à la collectivité une partie de son savoir constituent les deux motifs majeurs qui poussent les professeurs à effectuer des recherches avec des partenaires extérieurs à l'université. Ces points se détachent de l'ensemble. Pour les partenaires externes, le réservoir d'expertise et de compétences que représente le milieu universitaire ressort comme la plus importante source de motivation (Landry, Anadón et Savoie Zajc, 1997). Ces motifs ne paraissent pas correspondre à ceux évoqués sur la propension des partenaires à entretenir une bonne image (Teitel, 1994). Mais il importe de noter que, dans les précisions apportées par les répondants universitaires sur les motifs à la base de leur engagement, le lien étroit entre recherche en partenariat et service à la collectivité occupe une place privilégiée.

Les motifs et les avantages relevés par les professeurs qui pratiquent ce type d'activité ainsi que les mesures et les politiques mises en place par les autorités et les instances chargées de soutenir la recherche ne semblent pas se fonder sur les mêmes intentions. Un rapprochement des intérêts des acteurs institutionnels (gestionnaires, conseillers, etc.) et des acteurs de terrain (enseignants, professionnels, etc.) semble nécessaire afin qu'ils travaillent ensemble à la réalisation de projets communs. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour un développement cohérent de la recherche en partenariat. Nous observons finalement que la relation partenariale est en fait plutôt de type interindividuel, mais la dimension organisationnelle interfère à plusieurs niveaux sur cette relation, elle est même assez déterminante sur les conditions de réalisation de ce type d'activité.

2.2 Avantages des recherches réalisées en partenariat

Quels sont, dans ce type d'activité, les principaux avantages et inconvénients sur les dimensions de la recherche, de l'enseignement universitaire et, d'un point de vue global, sur les organisations partenaires concernées ? Pour la majorité des

professeurs chercheurs, cette recherche profite surtout aux partenaires. Ceux-ci estiment, sur une échelle de cinq points, que les retombées de la recherche en partenariat se distribuent ainsi : les partenaires ($\bar{x} = 4,0$), la communauté des partenaires ($\bar{x} = 3,61$), la communauté scientifique ($\bar{x} = 3,22$) et l'université ($\bar{x} = 2,94$). Pour les partenaires externes, on mentionne effectivement plus d'avantages que d'inconvénients à réaliser des recherches en partenariat. Mais en contrepartie, nous leur demandions, comme aux répondants universitaires, d'apprécier les avantages et les inconvénients d'un tel type d'activité sur la recherche et l'enseignement universitaires, ainsi que sur les partenaires et l'organisation partenaire. De part et d'autre, l'appréciation est sensiblement la même sinon complémentaire.

Sur la recherche universitaire

Pour les partenaires externes, le fait que les recherches soient concrètes et réalistes détermine leur nature, leur orientation et leurs finalités. « La recherche branchée sur le milieu, en lien avec une vraie problématique, fait avancer le milieu universitaire (actualise la théorie, valide les hypothèses), infirme ou confirme de grands principes » souligne un des partenaires externes. Les recherches sont moins fondamentales, mais plus pratiques et interventionnistes, car elles sont centrées sur les besoins du milieu. Elles visent la connaissance de la réalité inmédiate, le développement d'une expertise appropriée et utile autant au milieu universitaire qu'à celui des partenaires.

Les retombées concrètes et immédiates pour le milieu sont la deuxième catégorie de motifs qui incitent les universitaires, car elles permettent d'accroître les possibilités de répercussion et d'utilisation des résultats de la recherche en éducation. Les motifs de cette catégorie sont intimement en relation avec les avantages que les répondants attribuent à ce type de recherche. En effet, selon les acteurs universitaires, les recherches en partenariat présentent des avantages par rapport à la recherche conventionnelle, car les problématiques émanent du « vrai monde » et répondent de façon immédiate aux besoins. De même, ce type de recherche contribuerait à rapprocher le chercheur universitaire de ses « collaborateurs naturels » que sont les intervenants en éducation; il permettrait de partager différentes lectures d'une réalité. En l'occurrence, la recherche en partenariat rend « possible la formulation de problématiques plus riches », « permet l'apprentissage de la réciprocité entre les partenaires », c'est-à-dire « une vision plus juste du travail que fait l'Autre ».

Sur l'enseignement universitaire

La moitié des répondants universitaires soulignent le fait que les recherches en partenariat, parce qu'elles portent sur des problématiques concrètes et prennent en compte la réalité vécue par le milieu, répondent à des besoins du milieu et présentent une utilité sociale incontestable. Ces mêmes motifs, invoqués comme «avantages des recherches réalisées en partenariat», sont aussi en étroite relation avec les avantages que les répondants ont identifiés par rapport à l'enseignement universitaire. L'analyse des réponses met en évidence que le rapprochement théorie-pratique ou la nécessité d'établir un lien théorie-pratique est l'un des motifs des plus importants (50%) qui incitent à la recherche en partenariat.

Ce type de recherche permet une rencontre du chercheur avec le milieu; il rapproche ainsi l'université des enseignants et des directeurs d'école, en fait de «leurs collaborateurs naturels en éducation». Ainsi, par rapport à l'enseignement, les répondants universitaires véhiculent l'idée, pour un tiers des réponses, que ce type de recherche est une source très riche d'exemples concrets qui permettent d'élucider la théorie et de «circonstancier» les applications des principes étudiés. L'enseignement universitaire part des problématiques réelles, présente et discute des données plus près des étudiants et ceux-ci voient mieux l'utilité de la recherche. De même, la compréhension des problèmes concrets du terrain constitue le deuxième apport pour l'enseignement, car la connaissance des situations que rencontrent les intervenants sur le terrain permet de mieux préparer l'insertion au milieu de travail des futurs professionnels. Les partenaires externes considèrent majoritairement la même chose de leur côté. Les recherches réalisées en partenariat représentent une occasion de transférer les résultats de la recherche dans les milieux, mais aussi en classe. Pour eux, ce type de recherche permet d'actualiser les connaissances, d'adapter le milieu universitaire aux besoins des clientèles et, par conséquent, de mettre à jour le contenu des cours.

Sur le partenaire ou sur l'organisation partenaire

Pour une grande majorité des professeurs chercheurs, ce type de recherche profite particulièrement aux partenaires. Ainsi, 90% des répondants universitaires font référence à l'un ou l'autre des trois avantages suivants: la recherche en partenariat forme les partenaires à la recherche en accroissant leur compétence en recherche, car l'expérience démystifie le travail d'investigation, amène les partenaires à mieux comprendre leur réalité et leur action et du même coup à se

valoriser. Les répondants universitaires précisent que les partenaires bénéficient d'une sorte de réflexion critique sur l'action dans leur milieu, ce qui leur permet de se rendre compte qu'ils ont de bonnes idées, qu'ils peuvent les conceptualiser et les «opérationnaliser» afin de chercher des subventions. Enfin, la recherche en partenariat permet aux partenaires d'améliorer leur pratique, car elle produit des connaissances liées à leur contexte professionnel, ce qui provoque des innovations, des éléments de solution à leurs problèmes et des réajustements de leur action sur la base des données de la recherche.

Nous dégageons que les effets de cette question posée aux partenaires externes se répartissent selon trois niveaux : l'organisation, l'individu, le réseau. L'adaptation, l'accès à l'information et la mise à jour (actualisation) sont les principaux avantages que retire l'organisation ; suivent la stimulation et la valorisation (chez l'individu), puis la création et le renforcement des liens entre les partenaires. Par ailleurs, quelques répondants universitaires ont souligné que les partenaires peuvent mieux comprendre le rôle et la mission de l'université en bénéficiant de son expertise. En outre, les rapports vécus avec l'université, dans une activité de recherche en partenariat, donnent de la crédibilité à tous ceux qui sont dans l'action. Smulyan (1987) avait déjà mis en évidence ces effets de la recherche collaborative comme méthode d'initiation à la recherche, comme processus d'amélioration de la pratique autant pour les professeurs universitaires que pour les partenaires impliqués, ainsi que pour le développement des connaissances théoriques. Au niveau individuel, un tel processus produit des effets sur les attitudes et les compétences des participants et procure une plus grande confiance en soi.

2.3 Inconvénients de la recherche réalisée en partenariat

Parallèlement à la question portant sur les avantages des recherches réalisées en partenariat, nous avons demandé aux répondants universitaires et aux partenaires externes d'aborder les inconvénients que ce type d'activité peut présenter sur la recherche et l'enseignement universitaires, sur les partenaires et sur les organisations. La plupart des répondants semblent concevoir la recherche en partenariat sans inconvénients majeurs ; toutefois, dit-on : «Ce n'est pas facile d'aller chercher des volontaires, ça demande un peu de bénévolat.» D'autres insistent sur certains risques et certaines limites de la recherche en partenariat autant pour l'université que pour le milieu. Or, à la lecture du matériel, nous relevons que les inconvénients mentionnés se rapportent en fait aux changements que les répondants aimeraient voir apporter à la recherche en partenariat, surtout en

ce qui a trait aux politiques des institutions et des organismes subventionnaires, au financement, à l'aménagement de la tâche des ressources professorales et des partenaires. Nous aborderons cette question un peu plus loin dans le texte.

Les répondants universitaires font référence aux exigences que ces recherches comportent en termes de temps, de souplesse et de disponibilité de la part des professeurs, ce qui a des incidences sur les autres activités de recherche et sur l'enseignement. Pour d'autres, l'inconvénient concerne certains risques ou certaines limites que la recherche en partenariat comporte, spécifiquement quant aux différentes étapes d'une démarche de recherche : « les partenaires s'intéressent peu à l'élaboration du cadre conceptuel », « négligent la recension des écrits » ou encore « ne voient que la valeur utilitaire de la recherche en négligeant sa valeur académique ». Certains mentionnent par conséquent un problème inhérent à la reconnaissance des compétences complémentaires. Ils croient que le « domaine de spécialisation des partenaires nécessite un ajustement » de chaque partie impliquée. Pareillement, pour les partenaires, les quelques inconvénients soulevés sont formulés sous forme de griefs et portent, entre autres, sur le temps et la rigueur qu'exigent le travail avec des universitaires et la propension des universitaires à ne diffuser leurs résultats de recherche que dans leur milieu académique. Un des partenaires soulignera en outre ce conflit entre la théorie et la pratique comme l'inconvénient majeur.

3. Facteurs liés au succès dans la recherche en partenariat

Nous venons de voir que peu de répondants identifient des inconvénients relativement aux recherches réalisées en partenariat. Cela porte à croire que les conditions dans lesquelles se réalisent ce type d'activité sont liées à certains facteurs. Nous pensons ici aux conditions qui président à ce type d'activité. À partir des résultats de l'enquête, nous avons identifié deux grands groupes de facteurs, à savoir les rapports interindividuels : personne, processus et dynamique et leurs dimensions, et les rapports logistiques : organisation, structure et fonctionnement et leurs dimensions. Ces rapports et leurs dimensions respectives témoignent en fait des facteurs contribuant au succès de la recherche en partenariat ou nuisant à sa réalisation. Ils renvoient directement aux caractéristiques du champ relationnel et du champ consensuel, et témoignent simultanément des processus et des résultats liés aux démarches de collaboration d'organisations partenaires (Landry, Savoie-Zajc et Lauzon, 1997).

Dans l'ensemble, les répondants ont émis un plus grand nombre d'énoncés identifiant des facteurs de succès, autant chez les répondants universitaires (n= 49, figure 1) que chez les partenaires externes (n=48, figure 2). Toutefois, les facteurs désignés nuisibles ou négatifs par les répondants sont plus nombreux pour les universitaires (n=31, figure 3) que pour les partenaires (n=18, figure 4).

D'après l'analyse des énoncés, les conditions de réalisation qui contribuent au succès de projets en partenariat se retrouvent principalement au niveau des rapports interindividuels et ressortent davantage chez les partenaires externes (figure 1). Il s'agit des qualités des personnes impliquées : qualités personnelles et relationnelles (collaboration, coopération, reconnaissance et implication). Les partenaires mentionnent aussi en parallèle, dans la dimension dynamique des relations, le rapport d'égalité des partenaires comme un facteur très important dans la réalisation du projet. De même, pour les répondants universitaires, la qualité des personnes, la continuité, l'engagement et la reconnaissance sont des facteurs de succès. Mais pour eux, ce sont les intérêts partagés dans la réalisation du projet qui représentent la dimension la plus importante dans la dynamique des relations interindividuelles (figure 2).

Quant aux rapports logistiques (organisation, structure et fonctionnement), ils représentent une moindre part pour les répondants universitaires tout comme pour les partenaires externes. Les universitaires soulignent l'efficacité du fonctionnement et du soutien, en précisant qu'il s'agit, entre autres, du soutien des personnes de la direction. Parallèlement, ils désignent aussi la dimension du partage des objectifs comme dimension importante du projet en partenariat (figure 2). De même, les partenaires externes mentionnent la dimension du soutien en précisant toutefois le soutien financier comme la dimension la plus importante au succès du projet en partenariat. D'autre part, ils indiquent, au niveau des modalités de fonctionnement, la planification, la clarté du mandat et le respect des objectifs, mais c'est la présence des universitaires dans le milieu qui apparaît comme la dimension la plus importante (figure 1).

Au niveau logistique, c'est l'efficacité du fonctionnement qui ressort comme dimension essentielle. Mais, ici encore, une dynamique interindividuelle domine chez tous les répondants. Certains de ces facteurs identifiés par Smulyan (1987), tels que le partage d'intérêts et d'objectifs, le rapport d'égalité entre les acteurs, la présence des universitaires dans le milieu, émergent comme les facteurs les plus importants contribuant au succès d'un projet partenarial. En somme, comme pour Grobe (1993), c'est la dynamique relationnelle qui importe.

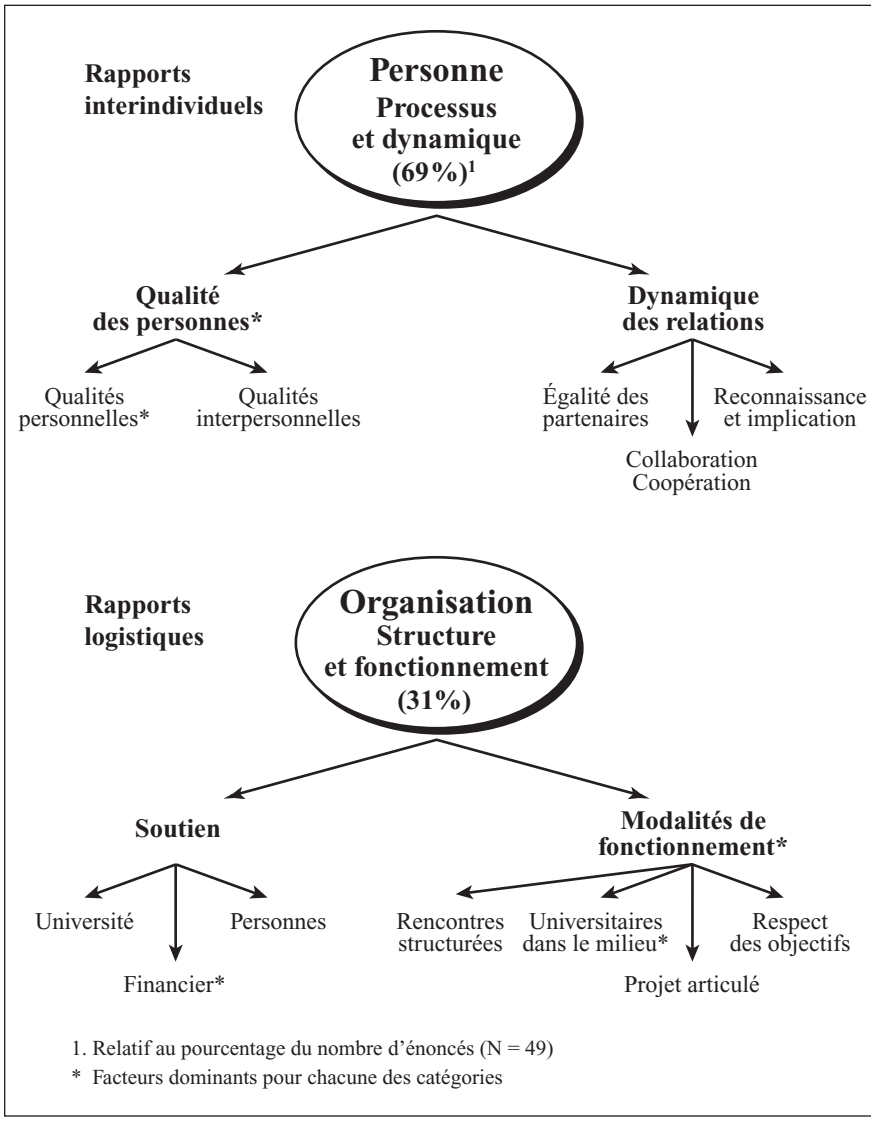

Figure 1 – Facteurs de succès de la recherche en partenariat selon les partenaires externes

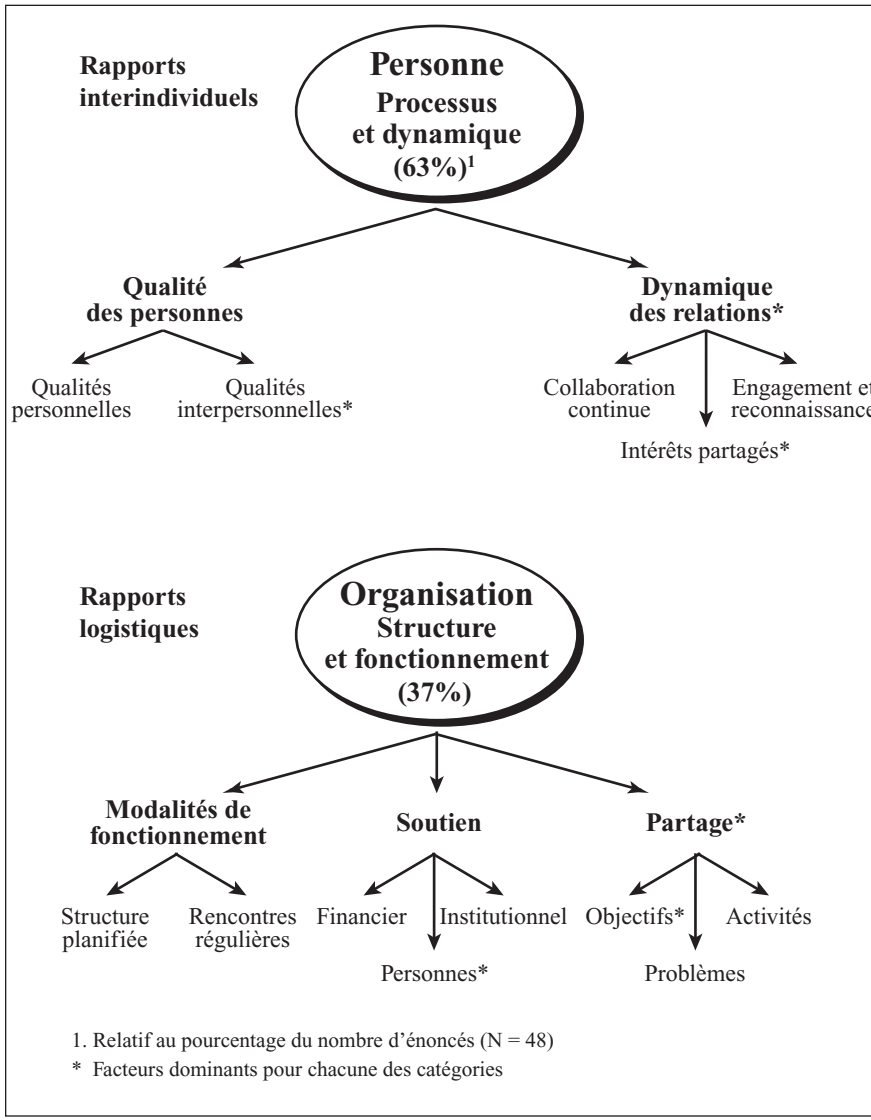

Figure 2 – Facteurs de succès de la recherche en partenariat selon les répondants universitaires

4. Facteurs nuisibles à la démarche de recherche en partenariat

Les facteurs qui nuisent à la démarche de recherche en partenariat sont, à l'inverse des facteurs de succès, situés au niveau des rapports logistiques autant chez les répondants universitaires que chez les partenaires externes et, moins cependant, au niveau des rapports interindividuels (figures 3 et 4).

Les chercheurs universitaires semblent plus incommodés par le manque de ressources, surtout financières. De même, un fonctionnement inadéquat est relevé, dû à un manque de disponibilité et à des contraintes géographiques (figure 3). Chez les partenaires externes, c'est la dimension des résultats non atteints qui ressort. L'insuffisance matérielle est aussi un facteur négatif mais, comme pour les répondants universitaires, ce sont les dimensions d'un fonctionnement inadéquat qui apparaissent comme les facteurs nuisant le plus à la démarche du projet en partenariat (figure 4). Il y a donc, comme nous venons de le voir dans la section précédente, une problématique particulière qui met en évidence les questions de temps et de disponibilité que requièrent les activités menées en partenariat. Ces facteurs négatifs ressortent comme des problèmes logistiques.

En ce qui concerne les rapports interindividuels, les répondants universitaires mettent en évidence certaines limites des partenaires, comme nous l'avons soulevé précédemment en matière de recherche, notamment en ce qui concerne leur participation et connaissances des différentes étapes d'une démarche de recherche. Mais c'est la dimension des valeurs et des attitudes inhérentes aux différents milieux qui semblent poser le plus de problèmes (figure 3). Ce facteur est aussi relaté chez les partenaires externes qui identifient des difficultés aux niveaux des communications et du partage en raison des différences de langage des acteurs impliqués dans les projets en partenariat (figure 4).

En général, il ressort que les effets négatifs se manifestent surtout au regard des rapports logistiques : un manque de ressources financières et un fonctionnement inadéquat, un manque de temps et des difficultés à obtenir des résultats, sont les facteurs qui nuisent le plus aux activités partenariales. Dans une moindre mesure, d'autres problèmes émanent des différences de cultures organisationnelles. La problématique des tensions et des conflits rattachés aux organisations à finalités différentes constitue une question maintes fois abordée dans les écrits sur le partenariat. Mais cela ne semble pas être ici la contrainte majeure. Elle est néanmoins évoquée comme un facteur nocif pour la réalisation des projets de recherche en partenariat. Il faut dire, cependant, que la recherche en partenariat avec le milieu

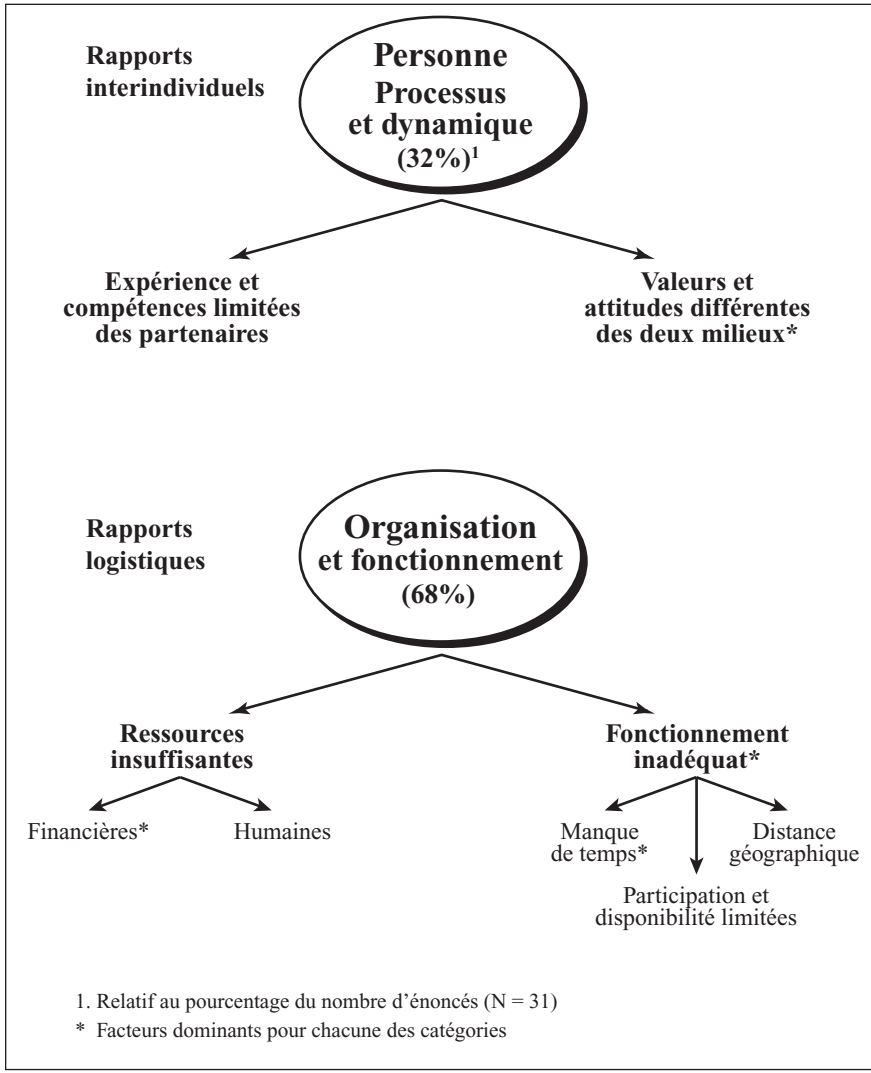

Figure 3 – Facteurs nuisibles à la recherche en partenariat selon les répondants universitaires

est un phénomène plutôt nouveau; en éducation, c'est un phénomène en construction (Landry, Anadón et Savoie-Zajc, 1996). Les bases de la tradition restent à établir. Aussi, quels changements devraient être apportés pour améliorer la relation partenariale, notamment dans le cadre des projets de recherche en éducation?

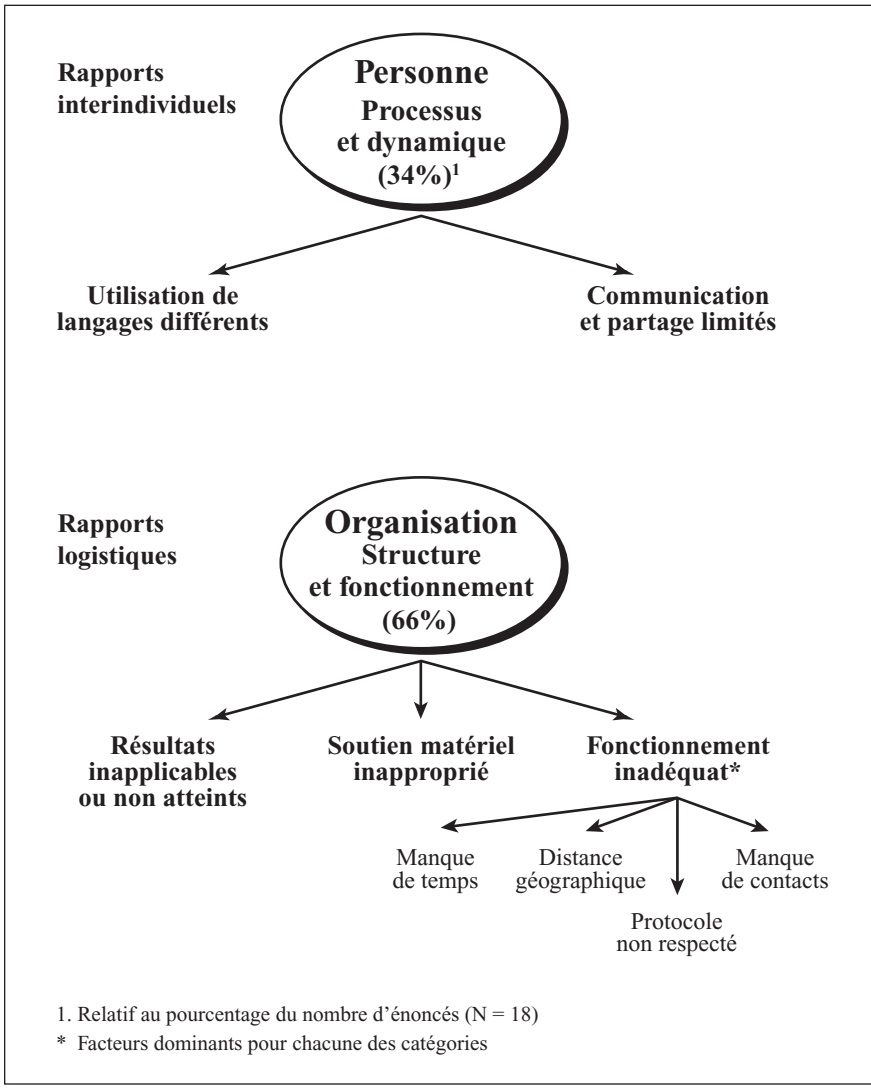

Figure 4 – Facteurs nuisibles à la recherche en partenariat selon les partenaires externes

5. Changements souhaités par les répondants

Les inconvénients, peu nombreux, avons-nous mentionné précédemment, sont en fait associés aux changements souhaités de part et d'autre par les répondants

universitaires et les partenaires externes. Nous avons questionné les répondants sur les changements à apporter aux politiques de recherche, au financement des activités de recherche en partenariat, à la tâche des ressources des organisations impliquées, à leur rôle et à leur participation. Ils ont émis des souhaits, des critiques et ont formulé des propositions. Nous constatons toutefois que les propos des répondants universitaires diffèrent de ceux des partenaires externes ; les premiers sont plus affectés par les questions de politiques et de financement dont ils sont plus au fait. En outre, ils émettent plus de commentaires par rapport au questionnement soulevé. Même si nous avons soumis les mêmes questions aux partenaires et aux répondants universitaires, il est plus difficile de se faire une idée précise des changements souhaités par les partenaires externes puisque ceux-ci forment une population moins homogène (partenaires des commissions scolaires, des écoles, des milieux de la santé et des services sociaux et des entreprises privées) que les professeurs chercheurs universitaires.

Aux politiques en matière de recherche – De manière générale, pour 75 % des répondants, les changements à apporter sont reliés aux politiques de recherche. Ces éléments sont repris par les répondants universitaires lorsqu'ils parlent des changements à apporter dans les politiques institutionnelles de l'université. La recherche en partenariat apparaît comme une recherche non financée et peu valorisée par l'université. Aussi retrouve-t-on dans leurs propos deux perspectives : l'une revendique une reconnaissance institutionnelle, l'autre évoque des changements au niveau des politiques de recherche des organismes subventionnaires.

Premièrement, les répondants universitaires réclament à l'université de « reconnaître la diffusion des résultats dans le milieu comme une diffusion à caractère scientifique », que ce type de recherche soit plus « reconnu par les comités de pairs et par les décanats à la recherche » et finalement que l'institution « donne plus de support et plus de reconnaissance à ces recherches en partenariat ». Deuxièmement, les universités devraient développer des politiques pour promouvoir ce type de recherche, s'assurer d'un cadre de référence solide et concevoir des « protocoles d'entente qui précisent bien les modes de collaboration possibles » et qui établissent une « distinction claire entre le sens à donner aux notions de subvention et de commandite », souvent alliées à ce type de recherche. En parallèle, certains pensent qu'il faut redéfinir les politiques des grands organismes subventionnaires (CRSH et FCAR) car, selon eux, ces organismes ne financent pas ce type de recherche et les recherches-action au même titre que les recherches traditionnelles. Ils demandent que l'articulation université-milieu soit considérée comme un critère important dans l'évaluation et l'attribution des subventions

de recherche, comme elle l'est depuis quelque temps dans les politiques du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS). Dans le même sens, deux autres répondants sollicitent le maintien des programmes FODAR (Fonds de développement académique du réseau de l'UQ) et la redéfinition des politiques pour permettre à l'organisme de favoriser le partenariat avec des milieux externes plutôt que se réduire à des collaborations entre chercheurs appartenant aux différentes constituantes de l'Université du Québec.

Les partenaires externes souhaitent aussi une harmonisation des politiques de recherche, entre autres «une politique de recherche continue», «dans les commissions scolaires». Nous établissons ici un lien entre ce qui est demandé par les partenaires et ce que nous avons relaté précédemment comme «avantage», pour eux, d'être formés à la recherche et par la recherche dans ce que maints auteurs appellent un processus de professionnalisation (Goodlad, 1994; Osguthorpe *et al.*, 1995). À cette fin, les partenaires souhaitent que des politiques et des subventions appropriées puissent leur permettre de participer à des recherches avec des universitaires. Derrière cette préoccupation se cache le désir de développer une culture de la recherche en milieu scolaire et éducatif.

Au financement en matière de recherche – Intimement lié aux changements concernant les politiques des organismes subventionnaires, le financement des recherches réalisées en partenariat est jugé comme une priorité dans un contexte de restrictions budgétaires comme celui que vivent aujourd'hui les universités québécoises. Pour les partenaires externes, «les disponibilités financières ne sont pas toujours concordantes» et la question financière est parfois un facteur de démobilisation. À cette fin, il est proposé que les commissions scolaires disposent d'un budget spécifique pour faire de la recherche; que les dispositions financières soient accompagnées de mesures de dégagement pour les partenaires et pas seulement pour les universitaires. Ici encore, certains partenaires soulignent le flou qu'il y a entre une recherche de type conventionnel et la recherche en partenariat; cette dernière devrait être mieux financée «pour aider les milieux à mesurer ce qu'ils font» et «qu'ils soient centrés sur l'utilité de la recherche.» En effet, il y a de la part des partenaires une forte revendication pour la recherche en partenariat et la recherche-action, à visée utilitaire et pratique.

Les répondants universitaires souhaitent également des modifications aux politiques des organismes subventionnaires, une reconnaissance de la part des institutions universitaires et la contribution des organismes partenaires au financement de la recherche. Finalement, il semble que les répondants universitaires

soient d'une certaine façon pris en otage d'une part entre la pression de faire de la recherche et, d'autre part, la non-reconnaissance d'une recherche qui se réalise dans les milieux, selon des façons de faire en marge des démarches conventionnelles de recherche. Ansart (1996) parle d'un triple contrôle bureaucratique, universités-pairs-organismes subventionnaires, sur les objets, méthodes et finalités de la recherche. À l'inverse, Laflamme et Bourdon (1996) contestent l'orientation pragmatique des recherches en partenariat centrées vers la résolution de problèmes qui s'inscrit à l'encontre des recherches typiquement et uniquement produites par le milieu universitaire et des prérogatives théoriques qui doivent demeurer.

À l'instar de Beillerot (1991) et de Lenoir (1996), nous percevons, dans les propos des répondants, que la recherche en partenariat ou la recherche collaborative, souvent assimilée à la recherche-action, est dans une large part inconsidérée par les instances chargées de soutenir la recherche universitaire, notamment dans le champ de l'éducation, comme l'a relevé notre analyse des discours institutionnels. Au niveau des politiques et du financement, il y a manifestement un dilemme entre des recherches à visées praxéologiques, des recherches orientées vers la production des savoirs fondamentaux et le financement des recherches en partenariat soutenus par une demande sociale (Denis, 1996).

À l'aménagement de la tâche des universitaires et des partenaires – La majorité des répondants universitaires souhaitent une plus grande disponibilité pour se consacrer à la recherche en partenariat. La plupart demandent «moins d'activités d'enseignement», «des dégrèvements d'enseignement», d'être dégagés «des autres composantes de la tâche» et d'avoir «la possibilité d'intégrer la tâche d'enseignement à celle de la recherche». De plus, les répondants souhaitent être valorisés par les autorités universitaires et que cette valorisation s'accompagne d'une reconnaissance au niveau de la tâche car, pour plusieurs d'entre eux, «actuellement les recherches en partenariat sont à la frontière entre la composante services à la collectivité et la composante recherche de la tâche professorale».

Pour les partenaires externes, l'aménagement de la tâche passe aussi par des dégagements de personnels, par une meilleure coordination des étapes de la recherche et se démarque par une proposition de l'un des partenaires, soit l'intégration des activités de recherche à l'organisation: «Si on maintient ce genre d'implication des personnes dans une formation continue à tous les niveaux, universités, étudiants (ça doit) faire partie du quotidien [...] intégré dans les organisations». Nous relevons en outre, comme les répondants universitaires l'ont déjà indiqué dans la section concernant les facteurs associés au succès, cette nécessité

de convaincre le personnel de direction du bien-fondé de ces acivités de recherche (Sirotnik et Goodlad, 1988).

Au rôle et à la participation des organisations concernées – Des répondants universitaires fixent leur attention sur des changements au rôle que les partenaires doivent jouer et d'autres sur une redéfinition de leur tâche. Les premiers demandent que les rôles soient clairement définis au départ de la recherche en tenant compte des compétences de chacun, car les «mandats doivent être clairs et les rôles réajustés périodiquement au cours de la démarche de recherche». Les autres sollicitent des changements au niveau de la tâche, car les partenaires doivent «réserver une partie de leur temps et de leur tâche pour se consacrer à la recherche» et doivent «valoriser la diffusion et la publication des résultats du travail d'investigation» en signe de leur engagement. De même, les partenaires externes souhaitent que les devis de recherche soient bien préparés, souhaitent aussi qu'il y ait une amélioration de la réciprocité entre les milieux et l'université, «trouver des trucs qui facilitent le partage de l'information», le partage du leadership, car l'université aurait tendance à trop prendre le leadership. Nous discernons effectivement dans leurs propos une certaine critique du partenaire-université qui mène (*lead*), monopolise le problème de recherche, oriente les recherches pour satisfaire aux exigences académiques, critique très centrée sur la recherche empirique et pointue. Les partenaires souhaitent que s'instaure une meilleure réciprocité au sein de démarches conjointes.

Sur cette question, des études antérieures, dont celles de Smulyan (1987), Grobe (1993) et Goodlad (1994), ont fait état de l'importance d'assumer un leadership dans les recherches de type collaborative. Or, ces auteurs se départagent entre un leadership assumé par l'université, par la direction des organismes participants ou un leadership assumé par la base. Dans certains cas, les partenaires externes vivent une certaine insécurité devant un leadership non directif de la part des ressources universitaires. Le leadership inclut finalement un rajustement constant des rôles et la participation active des «impliqués» aux différents moments du processus de la recherche (Smulyan, 1987).

Conclusion

Nous avons voulu mettre en lumière quelques effets et différents facteurs positifs ou négatifs liés à la réalisation de la recherche en partenariat en éducation, pour finalement esquisser certains changements à apporter pour améliorer

la situation actuelle. Les aspects soulevés se rapportent principalement aux trois types de partenaires qu'on peut rencontrer dans un tel système : les partenaires sociaux, les partenaires collectifs et les partenaires individuels. À ce propos, plusieurs recherches, dont la nôtre, ont identifié l'écart qui se pose entre les partenariats institués et les partenariats construits par les acteurs du terrain (Glasman, 1992 ; Lorcerie, 1991). Cette situation nous amène à nous demander ce que représente le fait d'être partenaire dans une recherche en éducation.

Comme le soulignent nos répondants et en accord avec une synthèse des recherches sur le partenariat en éducation (Grobe, 1993), il semble que la qualité des relations interpersonnelles et la dynamique entre les acteurs individuels représentent des conditions incontournables pour la réalisation d'activités partenariales. Dans cette perspective, Mérini (1999) parle plutôt de relation partenariale qui serait constituée de trois dimensions caractéristiques : une dimension de monopole, une dimension de concurrence et une dimension de complémentarité. La première permet aux partenaires d'affirmer leur exclusivité sur un ou des domaines donnés. Ainsi, dans la recherche en partenariat, les universitaires peuvent affirmer leurs connaisssances en méthodologie de recherche, alors que les partenaires du milieu scolaire s'arrogent des connaissances liées aux faits pédagogiques et profesionnels. La dimension de concurrence entretient une certaine rivalité d'intérêts où les chercheurs universitaires veulent faire avancer les connaissances dans leur domaine, alors que les praticiens veulent avant tout améliorer ou changer une situation éducative problématique. Enfin, la troisième dimension vise la «complétude» de l'action conjointe des partenaires.La complémentarité des connaissances et de l'expérience de chacun des acteurs du milieu universitaire et des milieux de pratique en éducation devient ainsi nécessaire pour réaliser des recherches en partenariat. Mais le partenaire individuel ne peut mener une véritable recherche en partenariat sans un appui majeur de l'État et des organismes subventionnaires, des acteurs sociaux et des acteurs institutionnels qui œuvreraient dorénavant en commun, dans la perspective des «organisations apprenantes».

Références

Anadón, M. (1997).
Les mots, les arguments. Le discours officiel québécois sur le partenariat dans la formation des enseignants. *Éducation permanente*, *131*, 51-62.

Anadón, M. et Landry, C. (1996).
Une recherche en partenariat sur les activités de formation et de recherche en partenariat université-milieux de pratique. Communication présentée à la 3e Biennale de l'éducation et de la formation, tenue à Paris, du 18 au 21 avril 1996.

ANADÓN, M., L'HOSTIE, M. et VACHON, J.-C. (1997).
Un nouveau paradigme de formation et de recherche : les discours officiels sur le partenariat. *In* R. Féger (dir.), *L'éducation face au nouveaux défis, Actes du 4e congrès des sciences de l'éducation de langue française du Canada* (p. 84-91). Montréal : Éditions Nouvelles.

ANSART, P. (1996).
Les contrôles bureaucratiques en sciences sociales, *In* Y. Lenoir et M. Laforest (dir.), *La bureaucratisation de la recherche en éducation et en sciences sociales. Constats, impacts et conséquences* (p. 31-40). Sherbrooke : Éditions du CRP.

BEILLEROT, J. (1991).
La «recherche» essai d'analyse. *Recherche et formation*, *9*, 17-31.

DENIS, R. (1996).
Le financement et la gestion comme facteurs déterminants de l'orientation et des pratiques de recherche en sciences sociales. *In* Y. Lenoir et M. Laforest (dir.), *La bureaucratisation de la recherche en éducation et en sciences sociales. Constats, impacts et conséquences* (p. 88-96). Sherbrooke : Éditions du CRP.

FONTENEAU, R. (1993).
L'alternance partenariale. *Éducation permanente*, *115*(2), 29-34.

GLASMAN, D. (1992).
L'école réinventée. Le partenariat dans les ZEP. Paris : L'Harmattan.

GOODLAD, J.-L. (1994).
Educational renewal, better teachers, better schools. San Franscisco [CA] : Jossey-Bass.

GROBE, T. (1993).
Synthesis of existing knowledge and practice in the field of educational partnership. Washington [DC] : Office of Educational Research and Improvement, Programs for the Improvement of Practice. (ED362994)

KNIGHT, R. (1987).
Entrepreneurial joint venture strategies. London [ON] : University of Western Ontario, School of Business Administration.

LAFLAMME, C. et BOURDON, S. (1996).
De la technocratisation de la recherche comme obstacle à l'innovation et aux nouveaux chercheurs, *In* Y. Lenoir et M. Laforest (dir.), *La bureaucratisation de la recherche en éducation et en sciences sociales. Constats, impacts et conséquences* (p. 77-85). Sherbrooke : Éditions du CRP.

LANDRY, C. (1994).
Émergence et développement du partenariat en Amérique du Nord. *In* C. Landry et F. Serre (dir.), *École et entreprise. Vers quel partenariat ?* (p. 7-27). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

LANDRY, C., SAVOIE-ZAJC, L. et LAUZON, M. (1997).
Le sens des partenariats de formation et de recherche en sciences de l'éducation. *In* R. Féger (dir.), L'éducation face aux nouveaux défis, Actes du 4e congrès des sciences de l'éducation de langue française du Canada (p. 97-108). Montréal : Éditions Nouvelles.

LANDRY, C., ANADÓN, M. et SAVOIE-ZAJC, L. (1996).
Du discours politique à celui des acteurs. Le partenariat en éducation, une notion en construction. *Apprentissage et socialisation*, *17*(3), 9-28.

LANDRY, C. et SERRE, F. (dir.) (1994).
École et entreprise. Vers quel partenariat ? Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

LENOIR, Y. (1996).
La recherche collaborative, les facultés d'éducation, le milieu scolaire et les organismes subventionnaires : un concept à clarifier, une situation fragile, des rapports interinstitutionnels précaires. *In* Y. Lenoir et M. Laforest (dir.), *La bureaucratisation de la recherche en éducation et en sciences sociales. Constats, impacts et conséquences* (p. 205-232). Sherbrooke : Éditions du CRP.

LESSARD, C., PERRON, M. et BÉLANGER, P.-W. (1993).
La professionnalisation de l'enseignement et de la formation des enseignants. Numéro thématique. *Revue des sciences de l'éducation*, *XIX*(1).

LLOYD, T. (1992).
Des entreprises de bonne compagnie : stratégies de coopération et de partenariat. Paris : Calmann-Levy.

LORCERIE, F (1991).
La « modernisation » de l'éducation nationale et le partenariat. *Migrants-formation*, *85*, 49-67.

MÉRINI, C. (1999).
Le partenariat en formation. Paris : L'Harmattan.

PALLASCIO, R. (1994).
Le partenariat dans les écoles recherche. *In* J. Chevrier (dir.), *La recherche en éducation comme source de changement* (p. 191-200). Montréal : Les Éditions Logiques.

OSGUTHORPE, R., HARRIS, R.-C., HARRIS, F.-M. et BLACK, S. (dir.) (1995).
Partners Schools : Centers for Educational Renewal. San Franscisco [CA] : Jossey-Bass.

ROUSSEAU, R., LANDRY, C. et GAGNON, B. (1997).
La place des partenaires dans la réalisation des principales étapes de la recherche collaborative en éducation. *In* R. Féger (dir.), *L'éducation face aux nouveaux défis, Actes du 4e congrès des sciences de l'éducation de langue française du Canada* (p. 116-124). Montréal : Éditions Nouvelles.

SIROTNIK, K.-A. et GOODLAD, J.-I. (dir.) (1988).
School-university partnership in action. New York [NY] : Teacher College Press.

SMULYAN, L. (1987).
Collaborative action research : A critical analysis. *Peabody Journal of Education*, *64*(3), 57-70.

TEITEL, L. (1994).
Can school-university partnership lead to the simultaneous renewal of schools and teacher education ? *Journal of Teacher Education*, *45*(4), 245-252.

ZAY, D. (dir.) (1994).
La formation des enseignants au partenariat. Paris : INRP et Presses universitaires de France.

Abstract – This article presents a general evaluation of research conducted in partnership. It does so by offering a reading of such research that yields not only an understanding of the motives behind participants' involvement, but also some sense of the impact of this kind of research on both the university and its partners. The article examines the links between the motives that animate academic participants and outside partners as they carry out research-in-partnership; the benefits and inconveniences resulting from the experience itself; the conditions for implementation that fostered or impeded the activity's being carried out; and, last, the changes that participants would like to see made to this kind of research, expressed in the form of critiques, desires, and recommendations. The summaries of these observations are designed to bring out the links between the discourse of individual subjects and the institutional discourses that would appear to aim at influencing collaboration between universities and their settings.

Resumen – Este artículo presenta una apreciación general de la investigación realizada en partenariat, una lectura que permitirá conocer no solamente los motivos a la base del compromiso entre los actores, sino también de ver cual es el impacto de este tipo de investigación sobre la Universidad y los partenaires. Veremos los vínculos entre los motivos que incitan a los miembros universitarios y a los partenaires externos a realizar investigaciones en partenariat; las ventajas y los inconvenientes que se desprendende de esta experiencia, las condiciones que han favorecido o que han perjudicado la realización de la actividad y finalmente los cambios, en forma de crítica, de anhelos y de recomendaciones que los actores desean ver aplicados en este tipo de investigación. Esta síntesis intenta hacer emerger los vínculos existentes entre el discurso de los sujetos y los discursos institucionales que parecen querer influenciar las colaboraciones entre las universidades y los medios.

Resümee – Dieser Artikel bietet einen allgemeinen Überblick über die Forschung im Bereich der Partnerschaftsarbeit. Daraus werden nicht nur die Grundmotive der beteiligten Gruppen und Personen deutlich, sondern auch die Auswirkungen dieser Art von Forschung auf die Universität und ihre Partner. Wir lernen die Zusammenhänge zu begreifen zwischen den Motiven, von denen sich inner- und außeruniversitäre Partner bei ihren Untersuchungen leiten lassen, zwischen Vor- und Nachteilen, die sich aus den gemachten Erfahrungen ergeben, wir lernen weiter die Bedingungen erkennen, welche sich vorteilhaft oder hemmend auf die Forschungen ausgewirkt haben, und schließlich werden wir auf die Veränderungen aufmerksam gemacht, die von den Beteiligten – in Form von Kritik, Wunsch oder Empfehlung – als Desiderat für künftige Forschungen artikuliert wurden. In der Synthese ergibt sich eine stärkere Betonung der Bindungen zwischen dem Diskurs der Forschungsobjekte und dem der Institutionen, was die Zusammenarbeit zwischen Universität und Milieu in steigendem Maße beeinflussen dürfte.